
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 14 SEPT 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20-0666 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers d'Agriculture, session 2020.

Ce sont :

CONSEILLERS D'AGRICULTURE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	KANE VINSA TEEDEWEDE	250602	2610_0743_8061_0246	30/01/88
2	KIENI BOUREIMA	104696	2610_4570_0539_2968	31/12/82
3	NEBIE BABOU	214394	2610_8125_3570_7513	31/12/82
4	OUEDRAOGO TIGUENI	119099	2610_6072_8745_3094	08/03/83
5	OUBA LAZARE	96852	2610_9086_2175_2306	31/12/84
6	SYAN AUBIN	119104	2610_3460_2578_3615	16/04/83
7	YERBANGA MOUSSA VICTOR	119090	1026_6815_6859_6013	31/12/82
8	ZERBO KARAMOKO	104761	2610_5709_2176_7142	15/09/76
9	ZERNE DAOUDA	91470	2610_3084_6751_3219	31/12/81
10	ZOMA BOUKARY	214379	1026_1039_2176_2609	25/08/81

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

CONSEILLERS D'AGRICULTURE

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon